# Certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST)

Certifiante | Formation continue

Réf. : 1501782F — Mise à jour : 2 novembre 2026

Organisme responsable : **CCI Finistère - CEFORTECH**

## Présentation de la formation

### Objectifs

Rendre le SST « Acteur » de la prévention

Apprendre aux participants les gestes efficaces indispensables pour soustraire la victime du danger et lui donner les premiers soins nécessités par son état en attendant l'arrivée des spécialistes

### Programme

**Le sauvetage-secourisme du travail**

Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.

Intérêt de la prévention des risques professionnels.

Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?

**Rechercher les dangers persistants pour protéger**

Identifier les dangers dans la situation concernée.

Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.

Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même.

**De "Protéger" à "Prévenir"**

Savoir repérer des dangers dans une situation de travail

Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

**Examiner la victime et faire alerter**

Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée :

Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre.

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

**De « Faire alerter » à "Informer"**

Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.

**Secourir**

Effectuer l'action appropriée à l'état de la (des) victime(s) et vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés. (Utilisation du défibrillateur)

La victime saigne abondamment - La victime s'étouffe - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux - La victime répond, elle se plaint de brûlures - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment - La victime ne répond pas,

elle respire - La victime ne répond pas, elle ne respire pas.

**Situations inhérentes aux risques spécifiques**

Risques spécifiques à l'entreprise : module optionnel à la demande du médecin du travail.

Examen validé par la Carsat Bretagne (Habilitation INRS N° 501/2011/SST-1/13).

## Certifications préparées et métiers visés

| Niveau d'entrée | Niveau de sortie |
|---|---|
| **Sans niveau spécifique** | **Sans niveau spécifique** |

**Liste des certifications**

**Certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST)**

## Dates et lieux de formation

| N° session | Modalité | Lieu | Du | Au |
|---|---|---|---|---|
| 2427155S | Présentiel | Brest | 18/11/2026 | 25/11/2027 |

Source : GREF Bretagne #1501782F